

Communiqué de presse



Montreuil, le 8 septembre 2025

L'Urssaf et BGE s'allient pour mieux accompagner les créateurs d'entreprise

Julie Aubertie, Directrice de la direction des usagers de l'Urssaf, et Sophie Jalabert, Déléguée générale de BGE, ont signé le 8 septembre une convention de partenariat nationale. Cette collaboration marque le rapprochement de deux acteurs majeurs du soutien à l'entrepreneuriat en France, avec une ambition partagée : faciliter l'information et l'accompagnement des porteurs de projet et des jeunes entreprises.

Depuis plus de 45 ans, BGE accompagne les entrepreneurs à chaque étape de leur projet : de la structuration de l'idée à la consolidation du modèle économique, jusqu'au développement de l'activité. En 2024, ce sont plus de 68000 personnes accompagnées et formées et 19 000 entreprises créées grâce à son appui sur mesure et de terrain.

De son côté, grâce à son expertise, à ses services dédiés aux entrepreneurs et à son rôle central au sein de la protection sociale, l'Urssaf est un partenaire incontournable pour les entrepreneurs à toutes les étapes clés de leur activité.

En unissant leurs forces, l'Urssaf et BGE souhaitent rendre l'entrepreneuriat plus accessible, plus lisible et plus sécurisé. Ce partenariat a pour objectifs de :

- mieux informer les porteurs de projet sur le fonctionnement du système de protection sociale et les obligations qui en découlent ;
- proposer des contenus pédagogiques et des services concrets pour les accompagner tout au long de leur parcours entrepreneurial ;
- favoriser la mise en réseau et l'échange d'expertises entre professionnels de l'accompagnement ;
- déployer des actions communes de sensibilisation, des événements et des offres adaptées aux besoins spécifiques de chaque territoire.

La convention encourage également une mise en œuvre opérationnelle à l'échelle régionale. Les antennes locales de BGE et des Urssaf pourront organiser ensemble des ateliers d'information, partager des outils pédagogiques et co-construire des actions de proximité pour accompagner les entrepreneurs, dès la création de leur activité et tout au long de leur carrière.

Pour Philippe Lamblin, Président de BGE : « Ce partenariat avec l'Urssaf marque une étape majeure pour améliorer la protection sociale des entrepreneurs, qui est un enjeu majeur aujourd'hui. Ensemble, nous facilitons l'accès à l'information sur les démarches et droits sociaux et renforçons ainsi notre capacité à sécuriser les parcours entrepreneuriaux, »

Pour Damien Ientile, Directeur de l'Urssaf : « Avec ce partenariat, l'Urssaf renforce sa présence aux côtés des créateurs d'entreprise, pour être au plus près de leurs besoins. En nous appuyant sur l'expertise de BGE, nous faisons le choix d'un accompagnement plus concret, plus humain, pour sécuriser chaque étape de leur parcours et construire une relation de confiance durable. »

Contact presse

Laëtitia Barthelemy - contact.presse@acoss.fr

Fanny Aici – aici@bge.asso.fr

L'Urssaf, en quelques mots

Accompagner les employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,30 % de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs des Urssaf. Sa raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français, avec 570 milliards d'euros encaissés auprès de 11,8 millions d'usagers. Sa mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, retraites, prestations familiales) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal. Sa mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitable.

A propos de BGE

Créé en 1979, BGE est un réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise. Notre savoir-faire : questionner la viabilité du modèle économique, transmettre les compétences clés et travailler l'ambition entrepreneuriale tout en proposant des parcours uniques, adaptés aux réalités des personnes. Avec un fort ancrage territorial, le réseau BGE compte aujourd'hui 550 lieux d'accueil déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris l'Outre-Mer, qu'animent 1350 conseillers-formateurs salariés.